

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Jean-Yves Gentil (PS), président

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), David Balmer (PLR), Raphaël Ciochi (PS), Maëlle Courtet-Willemin (PDC), Gilles Froidevaux (PS), Raoul Jaeggi (PDC), Frédéric Juillerat (UDC), Murielle Macchi-Berdar (PS), Gérald Membrez (PCSI), Gilles Pierre (PS) et Bernard Varin (PDC)

Suppléants : Pauline Queloz (PDC), Demetrio Pitarch (PLR), Josiane Daepf (PS), Aude Zuber (PDC), Fabrice Macquat (PS), Vincent Eschmann (PDC), Damien Lachat (UDC), Valérie Bourquin (PS), Gabriel Friche (PCSI), Martial Farine (PS) et Françoise Chaignat (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Edgar Sauser (PLR) : Oppositions infondées à des projets de constructions agricoles (satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Augmentation des primes d'assurance maladie et réactivité du Canton (satisfait)
- André Parrat (CS-POP) : Contrôles préventifs des gardes-frontière et de la police en marge du Chant du Gros (partiellement satisfait)
- Claude Gerber (UDC) : Rétrocession des impôts des frontaliers : retard de la France (partiellement satisfait)
- Marie-Françoise Chenal (PDC) : Erreur dans les titres et salaires de certains enseignants (satisfaite)
- Fabrice Macquat (PS) : Hausse des primes d'assurance maladie et possible caisse maladie publique cantonale (satisfait)
- Alain Bohlinger (PLR) : Mandat donné par l'Hôpital du Jura à un avocat hors Canton (non satisfait)
- David Eray (PCSI) : Heures des fermetures prévues des tunnels A16 en 2016 pour des travaux (satisfait)
- Erica Hennequin (VERTS) : Délais de livraison et erreur d'impression de bulletins de vote pour le Conseil national (partiellement satisfaite)
- Jean-Pierre Mischler (UDC) : Fermeture d'abattoirs en boucherie suite aux exigences du SCAV (non satisfait)
- Pauline Queloz (PDC) : Etude sur les tarifs des crèches (partiellement satisfaite)
- Martial Farine (PS) : Décision du Tribunal cantonal sur le projet d'hôtel aux Bois et frais mis à la charge de l'Etat (satisfait)

Département des Finances, de la Justice et de la Police

3. Loi portant suppression du statut de magistrat accordé aux préposés des Offices des poursuites et faillites (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la loi est adoptée par 51 députés.

4. Loi concernant la prévoyance professionnelle en faveur des membres du Gouvernement (première lecture)

Au vote, l'entrée en matière est refusée par 52 députés.

4.1 Arrêté relatif à la révision du régime de prévoyance professionnelle des membres du Gouvernement

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 55 députés.

5. Modification de la loi d'impôt (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 53 députés.

6. Modification du décret relatif à la perception des impôts par acomptes (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par 56 députés.

7. Modification du décret concernant la taxation en matière d'impôts directs de l'Etat et des communes (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par 55 députés.

8. Modification de la loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

9. Arrêté portant approbation de la modification du concordat sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 53 députés.

**10. Question écrite no 2742
Prévenir les comportements dangereux
Serge Caillet (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes

**11. Motion no 1115
Assurance-maladie : pour que tous les assurés de condition économique modeste bénéficient de réduction de primes
Josiane Daepf (PS)**

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1115 obtient 28 voix pour et 28 voix contre; le président tranche en faveur de la motion qui est dès lors acceptée.

**12. Motion no 1118
Privilégions les demandeurs d'emploi des ORP jurassiens !
Yves Gigon (PDC)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de refuser la motion.

Au vote, la motion no 1118 est acceptée par 53 voix contre 1.

**13. Question écrite no 2733
Degré de confiance entre la Société jurassienne d'apiculture et le SCAV : quelle est la situation ?
David Balmer (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**14. Question écrite no 2737
Résistance aux antibiotiques, un souci de santé publique grandissant : que fait la RCJU ?
Demetrio Pitarch (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

15. Question écrite no 2739

**Emploi au sein de l'administration cantonale pour les personnes en situation de handicap :
qu'en est-il ?**

Vincent Eschmann (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Les procès-verbaux nos 93 et 94 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.15 heures.

Delémont, le 1^{er} octobre 2015

Le président :
Jean-Yves Gentil

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître